

Note explicative de remboursement des frais
(Réservée aux adhérents)

Chers amis,

Pour que le remboursement de vos frais s'effectue le plus rapidement possible lors de votre participation à la journée des patients parents, vous trouverez ci-dessous des informations importantes.

Les remboursements de transport et de repas du vendredi soir se feront sous forme « dématérialisée » grâce à l'application N2F (disponible sous mobile ou sous PC). Si vous n'avez pas encore de compte N2F, un lien d'activation à votre compte qui sera valable pendant 72h vous sera envoyé par mail. Pensez bien à garder vos justificatifs de dépense pour pouvoir déclarer vos frais et vous les faire rembourser selon les termes de la note explicative des remboursements de frais.

Si vous venez en voiture

Le remboursement se fera à concurrence d'un billet SNCF 2^{ème} classe maximum par personne à bord d'un véhicule. Les frais kilométriques seront remboursés sur la base de 0,35€ par kilomètre incluant l'essence, entretien, assurance, réparations. C'est-à-dire « forfait de remboursement kilométrique pour usage du véhicule personnel ».

En train : Pensez à acheter des billets de train remboursables dans le cas où vous annuleriez votre venue. Conservez une copie de vos billets (A/R) que vous déposerez sur l'application N2F (Remboursement sur la base de 2nde classe). Merci de faire bénéficier, si vous avez la carte d'invalidité, du tarif réduit à la personne qui vous accompagne.

En avion

Si vous souhaitez venir nous rejoindre en avion, vous devez effectuer une demande préalable auprès de notre secrétaire générale, Virginie DOUINE. Demande à adresser par mail à :

secretairegeneral@vaincrelamuco.org

Vous devrez alors faire parvenir l'ensemble de vos *justificatifs originaux* cartes d'embarquement et factures.

Privilégiez les parkings à tarif réduit pour les voitures laissées dans les parkings des gares et aéroports. Les remboursements des parkings ne sont pris en charge que du vendredi au dimanche.

En métro, bus, tramway ou RER : merci de nous fournir les factures des titres de transport avec votre note de frais.

En taxi

C'est un moyen de transport onéreux. (Demande d'autorisation préalable à notre secrétaire générale, Virginie DOUINE à secretairegeneral@vaincrelamuco.org)

Si votre état de santé le permet, merci de privilégier les transports en commun ou d'emprunter un taxi à plusieurs.

Repas

Seul le repas du vendredi soir sera remboursé sur la base de **25 Euros** par personne, sur présentation de la note du restaurant. Si vous dînez à plusieurs et qu'une seule personne paye, vous devrez indiquer le nom des convives. Les repas de samedi (midi et soir) et dimanche (midi) seront pris à l'hôtel.

Divers

Les factures de téléphone, de mini-bar et de location de film dans les chambres ne sont pas prises en charge par *Vaincre la Mucoviscidose*.

Les contraventions non plus !

Amicalement.

Odile ALCARAZ
Présidente du Conseil des patients